



Hiver 2010

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Voilà déjà un an que le nouveau conseil municipal est en poste. La première année a été marquée par l'acquisition et la préservation de nos actifs naturels et patrimoniaux.

L'environnement a été mis au premier plan avec la création du « Fonds vert », qui vise à soutenir les projets environnementaux mis de l'avant par les citoyens; la caractérisation des bandes riveraines en application du règlement adopté en 2008; et l'achat d'un système d'éclairage à D.E.L. pour les édifices municipaux, qui est plus écologique et qui réduira considérablement les coûts d'entretien et de consommation liés à l'éclairage.

En mai, la municipalité a été saisie de demandes d'exploration et de possible exploitation minière à plusieurs endroits sur son territoire. Elle s'est opposée aux demandes, bien qu'elle ne dispose d'aucune autorité en la matière. En août, lorsqu'il a été révélé qu'il s'agissait de gaz de schiste, la municipalité a incité la MRC de Memphrémagog et les municipalités locales la constituant à transmettre une requête formelle au ministère des Ressources naturelles et de la Faune réclamant un moratoire immédiat sur l'exploitation des gisements jusqu'à ce que le BAPE termine ses travaux. Le gouvernement fait la sourde oreille aux revendications bien légitimes des municipalités à la grandeur du Québec, mais nous allons persister. Nous entendons protéger le développement de notre territoire, faire respecter nos orientations d'aménagement et protéger notre environnement et nos paysages identitaires.

Parlant de paysages, la municipalité a adhéré en avril à la Charte des paysages estriens, une démarche volontaire qui vise à faire en sorte que le paysage soit pris en considération lors de toute intervention dans le milieu. Si Nicholas Austin a choisi ce territoire, si de si nombreux descendants de ses Associés y sont restés et si tant de

villégiateurs choisissent de s'y installer, c'est en grande partie pour la beauté des paysages et la qualité de l'environnement. C'est notre devoir de les protéger.

Il est aussi de notre devoir de préserver et de mettre en valeur les quelques rares sites patrimoniaux sur le territoire. Dans cette optique, la municipalité a acquis un lot situé sur le chemin Millington, à un lieu historique que les anciens ont surnommé « Church Hill », où avait été érigée, en 1825, la première église du Canton de Bolton, l'église méthodiste Wesleyan, commémorée par une stèle. Par ailleurs, la municipalité a inauguré le parc Muriel Ball-Duckworth, situé à côté de l'église Saint-Austin. Enfin, la municipalité a été saisie d'une demande de citation des sites du complexe des moulins d'Austin qui assurera la protection des lieux désignés à perpétuité.

Du côté de la sécurité publique, la municipalité a procédé à l'achat et à l'installation de 1 300 plaques civiques afin de faciliter le travail des services d'urgence. De plus, elle a renouvelé le contrat du directeur du Service de protection incendie pour cinq ans et celui des pompiers et premiers répondants pour quatre ans.

En ce qui concerne le réseau routier, nous avons municipalisé les chemins dans deux secteurs du Développement Quatre-Saisons dans un souci d'équité fiscale; les travaux seront réalisés au printemps. La municipalité a aussi adopté un moratoire qui prohibe les nouvelles rues dans les aires urbaines locales, rurales et rurales-forestières, le temps qu'elle se dote d'une orientation précise.

Plus récemment, la municipalité a mis en ligne son site Web renouvelé, qui se veut plus attrayant et plus dynamique, mais surtout plus convivial et plus proche des attentes des citoyens.

La municipalité a également amorcé les consultations publiques dans le cadre de l'exercice de planification stratégique que

le conseil souhaite mener à bien d'ici la fin 2011. Cette démarche s'inscrit dans la nouvelle orientation du conseil de construire l'avenir avec tous les membres de notre collectivité, et d'être à l'écoute de ses concitoyens. Merci à tous ceux qui ont participé!

Sur un autre sujet, les membres du conseil et la directrice générale ont suivi une formation sur l'éthique et l'octroi des contrats afin de se conformer aux toutes nouvelles règles édictées par le gouvernement. Soyez assurés que pouvez avoir une confiance absolue dans l'intégrité de tous les membres de votre conseil et des employés municipaux à votre service.

Bref, la fin de l'année étant un moment propice pour faire le bilan, je vous invite à lire les pages qui suivent pour connaître nos autres réalisations collectives de l'année. J'en profite pour remercier les personnes qui contribuent au bulletin et qui aident ainsi à vous tenir informés et à renforcer le sentiment d'appartenance à notre municipalité.

Pour terminer, je vous souhaite à tous une nouvelle année heureuse et prospère, empreinte de solidarité et de confiance en l'avenir.

La mairesse,
Lisette Maillé

Sommaire

Rapport de la mairesse.....	2
Nouvelles des comités	4
Vie communautaire.....	5
Science nature	6
Enviro-info	7
Échos administratifs	8

Rapport de la mairesse

Selon l'article 955 du *Code municipal*, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour son adoption, le maire doit faire rapport de la situation financière de la municipalité et, selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, rapport des montants reçus par les membres du conseil de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Je suis très heureuse de vous présenter un exposé général de la situation financière de la municipalité d'Austin. Vous trouverez ci-dessous les résultats financiers pour l'exercice 2009, le dernier rapport des vérificateurs, le dernier programme triennal d'immobilisations et les projections pour l'exercice en cours. Suivront la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport de la situation financière ainsi que la rémunération accordée aux élus. Pour terminer, vous pourrez prendre connaissance de la situation financière courante de la municipalité et des orientations générales du prochain budget fonds d'administration

ÉTATS FINANCIERS 2009

Fonds d'administration

Recettes et charges

Exercice se terminant le 31 décembre 2009

REVENUS	Budget	Réalisation
Revenus de fonctionnement	2 708 522	2 822 105
Revenu d'investissement	368 933	350 077
Revenus totaux	3 077 455	3 172 182
CHARGES		
Charges	2 474 607	2 598 915
Excédent de l'exercice	602 848	573 267
moins Revenus d'investissement	(368 933)	(350 077)
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	233 915	223 190
Conciliation à des fins fiscales	(233 915)	(54 218)
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	168 972

Rémunération des élus

Pour l'année 2010, le salaire de base à la fonction de maire est de 9 212,44 \$ et celui rattaché à la fonction de conseiller de 3 073,36 \$.

L'allocation de dépenses à la fonction de maire est de 4 605,96 \$ annuellement et celle rattachée à la fonction de conseiller est de 1 537,65 \$.

Le salaire de base versé par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog (MRC) à la fonction de maire pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil se chiffre à date pour l'année 2010, à 2 145 \$. L'allocation non imposable de dépenses est quant à elle à 1 072,50 \$. Ces montants incluent la participation au comité consultatif en environnement et au comité Internet haute vitesse de la MRC.

Le salaire de base versé par la Régie de police de Memphrémagog à la fonction de conseiller pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil d'administration est estimé à 1 800 \$ pour l'année 2010.

Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c. comptables agréés, les présents états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

Programme triennal d'immobilisation

Le programme triennal d'immobilisations adopté pour les années 2010, 2011 et 2012 s'élève à 6 420 108 \$. L'état des dépenses par projet pour 2010 se répartit ainsi :

Caserne incendie.....	24 831
Camion citerne avec pompe.....	38 112
Camion auto pompe.....	360 635
Chemin Millington.....	46 272
Chemin North.....	1 822 277
Rue du Lac des Sittelles.....	37 566
Rues Domaine Mont Orford.....	29 047
Domaine Orford (expropriation).....	43 124
Total.....	2 401 864

Projections pour l'exercice en cours

Revenus prévus jusqu'au 31 décembre 2010

Taxe foncière générale.....	1 942 968
Taxes, compensation et tarification.....	595 728
Paiements tenant lieu de taxes.....	27 967
Transferts.....	36 593
Services rendus aux organismes municipaux.....	113 694
Imposition de droits.....	205 610
Autres revenus.....	17 126
Total des revenus projetés.....	2 939 686

Charges prévues jusqu'au 31 décembre 2010

Administration générale.....	608 834
Sécurité publique.....	676 840
Transport - réseau routier.....	603 719
Hygiène du milieu/matières résiduelles.....	373 782
Aménagement urbanisme et développement.....	189 983
Loisirs et culture.....	102 938
Frais de financement.....	95 991
Total des charges projetées.....	2 652 087
Conciliation à des fins fiscales.....	(178 117)
Excédent net projeté pour l'exercice 2010.....	109 482

Contrats

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Aréo-Feu Ltée.....	26 154,82
Calclo 2000 inc.....	34 705,68
Entreprise R.P. Enr.....	151 453,36
Excavation Stanley Mierzwinski Ltée.....	77 568,63
Groupe Deslandes Fortin inc.....	70 857,34
Groupe Ultima.....	31 534,00
Sani-Estrie inc.....	124 319,40
Total.....	515 593,23

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

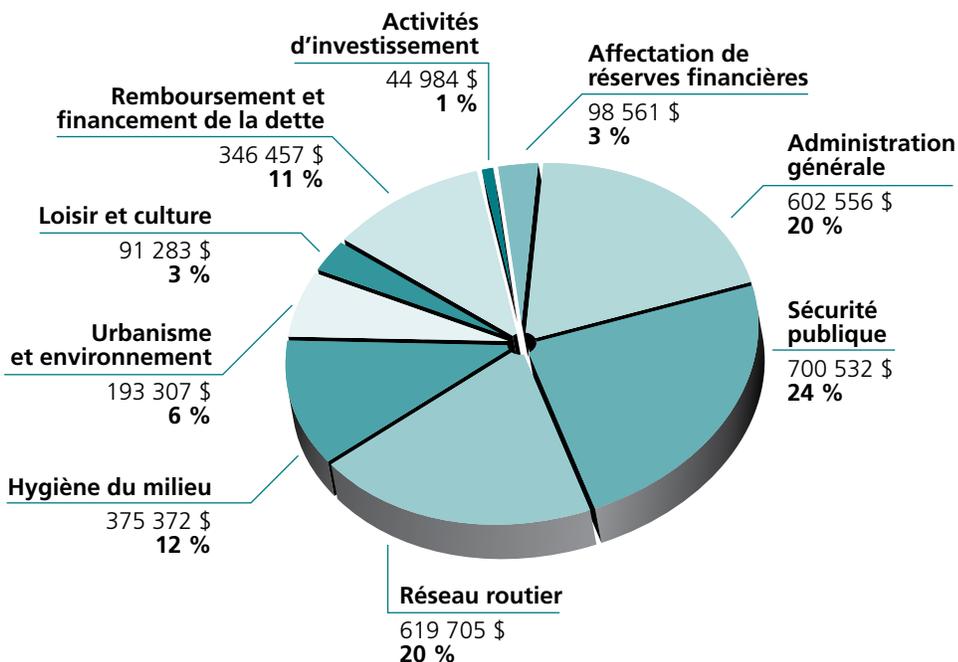
Aucun

Exercice 2010

Situation financière courante

Les données dont nous disposons sur les activités financières au 31 octobre 2010 indiquent des revenus de fonctionnement totalisant 2 939 686 \$ et des dépenses et affectations se chiffrant à 2 652 087 \$. Le présent exercice devrait se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses d'environ 109 482 \$, excédent qui est attribuable à la vigueur de la construction résidentielle et par le niveau du marché des transactions immobilières.

La municipalité est en bonne santé financière, bien que les investissements importants dans les infrastructures ces dernières années alourdissent la dette à long terme.



Orientations générales pour le budget de 2011

Dès le dégel du printemps 2011, la municipalité réalisera les travaux d'asphaltage qui constituent la phase II de la réfection du chemin North. Ces travaux, aux coûts de 2,2 M\$, sont admissibles à une subvention de 609 397 \$ au titre du programme de remboursement de la taxe d'accise.

D'importants travaux de réhabilitation aux fins de reprise des chemins dans deux secteurs du Domaine Quatre Saisons seront effectués à des coûts d'environ 420 000 \$ et de 335 000 \$, travaux qui sont à la charge des citoyens riverains.

Dans l'immédiat, la municipalité poursuivra l'amélioration des services, notamment en ce qui concerne les matières résiduelles, les loisirs, le patrimoine, l'embellissement, la sécurité publique et le réseau routier.

Lors d'une séance spéciale qui se tiendra le 13 décembre 2010 à compter de 18 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, nous dévoilerons les principaux projets pour 2011 et nous adopterons le budget de fonctionnement ainsi que le plan d'immobilisations 2011-2013. Votre présence serait grandement appréciée.

Au cours des prochaines semaines, la municipalité tiendra une vaste consultation publique de planification stratégique qui nous aidera collectivement à déterminer les grandes orientations et les priorités pour les années à venir. Je vous invite donc à y participer nombreux pour recevoir toute l'information pertinente et être partie prenante à cette démarche de concertation. Bien éclairés, vous serez en mesure d'avoir une appréciation objective face à l'avenir de notre communauté et d'en influencer l'évolution. C'est ensemble que nous pourrons continuer d'accomplir de grandes choses.

Le conseil municipal et tous les membres du personnel permanents et temporaires travaillent en collaboration constante afin d'atteindre les mêmes objectifs, soit d'améliorer continuellement les services et de mieux répondre aux besoins. La qualité de vie de nos citoyens, la protection de notre environnement et le développement harmonieux de notre territoire sont au centre de nos préoccupations.

En terminant, je désire souligner l'excellent travail de l'équipe d'employés municipaux et de mes collègues du conseil, ainsi que leur précieuse collaboration. Un merci tout spécial à nos pompiers et premiers répondants qui veillent constamment sur notre sécurité.

Et je ne saurais taire l'apport de tous nos partenaires bénévoles qui œuvrent au sein des nombreux comités, dont la générosité contribue au dynamisme de notre communauté.

Enfin, merci, chères citoyennes et chers citoyens, pour votre soutien. Vous êtes notre source d'inspiration.

Lisette Maillé
Mairesse

Austin, le 1^{er} novembre 2010.

Communications

Le comité des communications avec les citoyens s'est réuni au cours des derniers mois pour travailler sur la **refonte du site Internet** de la municipalité, qui datait de 2005 et qu'on voulait plus facile d'utilisation. Comme la tenue d'un site exige un travail constant et, donc, une grande disponibilité, il a été décidé d'en confier la gestion à l'externe. Ainsi, l'une des membres du comité, en l'occurrence M^{me} Mireille Dagenais, veillera désormais à assurer l'actualisation des données en temps opportun. Nous espérons que vous aimerez la nouvelle apparence et la convivialité du site renouvelé qui est en ligne depuis le 15 décembre!

Outre les **trois bulletins** de communication qu'il a planifiés, rédigés et publiés, le comité a mené à bien différentes initiatives destinées à assurer une diffusion cohérente de la nouvelle **signature visuelle d'Austin** : renouvellement de la papeterie municipale; adoption d'un modèle pour les avis publics qu'utilisent les comités pour informer les citoyens des activités communautaires; mise en place de la signature visuelle d'Austin sur les camions d'incendie et les véhicules utilisés par les employés dans le cadre de leurs fonctions; choix du lettrage et de l'aspect des nouvelles plaques de numéro civique.

Plus récemment, le comité a rédigé un numéro spécial du bulletin concernant la **planification stratégique**. D'autres communications suivront tout au long de cet exercice qui se poursuivra en 2011.

Enfin, le comité s'est penché sur le choix d'œuvres d'artistes austinois, photos ou peintures, que la mairesse utilisera dans ses communications avec les citoyens et ses collègues des municipalités environnantes.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps à ce comité.

Culturel

Le comité célébrait son **10^e anniversaire** cette année! L'événement a été souligné lors du **Samedi culturel** le 25 septembre, par la présentation d'un diaporama montrant les principales réalisations du comité et les membres qui s'y sont succédé au fil des ans. Un énorme merci à Hélène Langlois qui a lu tous les procès-verbaux du comité et à Normand Désico qui a mis à sa disposition toutes ses archives de photos! La **causerie** de Serge Wagner sur l'histoire du Service des incendies a permis de mieux comprendre l'apport des pompiers et des premiers répondants à notre collectivité au cours des 30 dernières

années. Le **concert** de la soprano Michèle Gagné nous a touchés droit au cœur! La formule de bouchées dînatoires pour le **souper communautaire** a de nouveau fait fureur; le menu était varié et succulent. Gros merci aux bénévoles et aux personnes ayant assuré le service.

Austin Livres-service : La bibliothèque libre service a été officiellement inaugurée lors du Samedi culturel. Rappelons qu'il s'agit d'un service de proximité gratuit qui est offert en complément de l'abonnement à la Bibliothèque de Magog. Nous invitons toute la famille à venir profiter de ce libre-service cet hiver.

Un comité de pilotage ayant pour mandat de faire avancer le projet du **complexe des moulins d'Austin** a été mis sur pied. Le comité est heureux d'annoncer que la municipalité a reçu la somme de 20 000 \$ au titre du Pacte rural de la MRC pour une étude de faisabilité de mise en valeur des vestiges des moulins.

L'**Expo-vente de Noël** qui a attiré plusieurs nouveaux artistes et artisans les 20 et 21 novembre derniers nous a donné l'occasion d'acheter des cadeaux originaux uniques pour Noël, ici même.

En 2011, le comité poursuivra ses activités dans une double perspective, soit **l'organisation d'activités socioculturelles** et la **sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine**.

Loisirs

Le comité des loisirs tient à souligner le dévouement de ses membres bénévoles, qui ont contribué à égayer la vie de nos concitoyens cette année encore. En effet, la fête de Noël 2009 a été tellement appréciée que de nouveaux membres bénévoles se sont joints au comité. L'activité **Plaisirs d'hiver** a été une réussite extraordinaire : plus de 100 personnes ont participé à cette journée d'activités en plein air couronnée par un souper spaghetti au profit du comité! Au printemps, nous nous sommes engagés dans la campagne « Diagnostic résidentiel, Mieux consommer » d'Hydro-Québec, ce qui nous a permis de recueillir **6 329,50 \$ pour le rajeunissement de l'aire de jeux du parc**.

Le comité a aussi apporté sa contribution à la journée **Austin en fête** en offrant notamment des jeux gonflables et des jeux d'adresse. Je dois aussi souligner le **camp de jour** qui a été apprécié tant par les enfants que les parents. Puis, les activités se sont poursuivies à l'automne. Un groupe de conditionnement physique a été formé sous la direction de M^{me} Chantal Beaugard.

Un jeu de « kingball » a été installé au parc, grâce à l'initiative de Sarah Linde et d'Audrey Cyr. Certains d'entre vous ont célébré l'Halloween avec nous à l'hôtel de ville : film, danse et animation ont procuré quelques heures de plaisir aux participants. Le 12 novembre, M^{me} Lise Bonneau organisait un bingo auquel bon nombre de personnes ont participé. L'année s'est terminée par la fête de Noël le 11 décembre!

Notre prochaine activité, Plaisirs d'hiver, aura lieu le 19 février 2011. Surveillez aussi la date du prochain bingo. Soyez des nôtres!

Environnement

Le comité consultatif en environnement (CCE) n'a pas chômé en 2010! Ses membres ont travaillé sur les questions de l'heure en environnement : les **bandes riveraines** et le suivi de la qualité de l'eau en général, **l'érosion** et les **installations septiques**, les gaz de schiste et la gestion des matières résiduelles, et, bien sûr, l'administration du **Fonds vert**.

Cette dernière initiative mise en place par le conseil en début d'année a monopolisé une bonne partie du temps du comité, qui a établi les critères et le processus d'attribution des sommes prévues. Nous devons garder à l'esprit que l'argent devait servir la communauté austinienne dès cette année, selon les besoins les plus urgents. Les 15 000 \$ ont été répartis entre une dizaine de projets de revitalisation des bandes riveraines et de prévention de l'érosion.

Une autre première a été de faire l'inventaire complet de la bande riveraine de chacun des lacs : plus de 80 % de nos riverains aident déjà nos lacs à « garder la forme » et 17 % sont en bonne voie de mettre en pratique le gros bon sens. Bref, ne touchons pas à la bande riveraine et laissons la nature faire son œuvre pour la santé de nos cours d'eau. D'autres recommandations relatives à la prévention de l'érosion ont été récemment examinées par le conseil et seront mises en place sous peu.

La gestion des matières résiduelles sera le grand défi des prochaines années. À Austin, nous devons limiter l'enfouissement et penser à composter globalement, probablement en mettant en place une troisième voie (c'est-à-dire le bac brun). En 2011, nous vous inviterons à débattre des moyens et de la manière. Vos commentaires sont toujours appréciés : comite-environnement-austin@googlegroups.com

Solidarité pour notre concitoyenne

Un gros merci à tous ceux qui ont répondu à l'appel à la solidarité pour notre concitoyenne Debbie McKelvey. Vos dons de 5, 50, 250 et même 1 000 \$ – de vous qui, dans bien des cas, ne connaissez pas Debbie – ainsi que les 500 \$ recueillis au cours d'une collecte faite porte à porte par cette dame dans son voisinage redonnent confiance en la nature humaine et mettent du baume sur le cœur. Grâce à vos dons, Debbie a subi avec succès l'intervention d'angioplastie en novembre dernier. Déjà, son éloquence et son équilibre se sont améliorés, et on s'attend à ce que son état continue à s'améliorer progressivement au cours de l'année qui vient. Debbie et sa famille tiennent à vous remercier du fond du cœur.

La Ruche

Les travaux d'agrandissement du Centre sportif de l'école secondaire La Ruche à Magog ont débuté en novembre dernier. La municipalité a accepté de fournir une contribution de 40 628 \$ à ce projet de 19 millions de dollars. Notre participation s'étalera sur une période de trois ans à compter de 2011. Rappelons que l'agrandissement permettra d'améliorer l'offre sportive pour les étudiants qui fréquentent La Ruche, mais aussi pour l'ensemble de la population qui pourra profiter des installations le jour et le soir, sept jours sur sept, et à longueur d'année.

Tableau d'honneur

Félicitations au **comité culturel d'Austin** qui a reçu le prix inaugural *Richard Evans Award* du *Quebec Anglophone Heritage Network* (QAHN) pour une décennie d'initiatives visant à protéger les sites patrimoniaux d'Austin et pour sa série de dépliants informatifs bilingues sur des sujets d'intérêt historique local. Créé à l'occasion du dixième anniversaire du QAHN, le prix porte le nom du président fondateur de l'organisation et l'une de ses figures de proue au fil des ans. Il sera décerné annuellement à une organisation

bénévole qui œuvre à la protection et à la mise en valeur du patrimoine anglophone de la province. Un mot de remerciement à Kate Williams qui, en présentant la candidature du comité culturel à un prix du QAHN il y a deux ans, est l'instigatrice de la création de ce nouveau prix destiné à une organisation, plutôt qu'à un particulier.

Félicitations à **Lissa Bissonnette**, kayakiste d'Austin, qui a remporté une médaille de bronze et décroché une quatrième place lors des Championnats panaméricains de canoë-kayak de vitesse en octobre dernier à Mexico.

Félicitations à **Élyse St-Cyr-Morin** qui vient de publier à compte d'auteur son premier livre *Le Soleil de Néant-Trou-Noir*, un livre destiné aux enfants, qu'elle décrit comme un conte contemporain philosophique qui amène les enfants à réfléchir sur le lien qui existe entre les gens « méchants » et ceux qui sont malheureux. Bonne chance, Élyse!



Katimavik

La municipalité a conclu une entente avec la municipalité du Canton de Potton pour partager les services d'un bénévole Katimavik à raison de l'équivalent d'une journée par semaine pendant toute l'année 2011. Pour ceux qui ne le connaissent pas, Katimavik est un programme de bénévolat pancanadien dont la mission est d'engager des jeunes de 17 à 21 ans dans le service volontaire et de favoriser le développement durable des communautés par des programmes nationaux de service jeunesse riches en défis. Potton accueillera onze jeunes pendant un an pour un projet ayant pour thème l'écocitoyenneté. En concertation, les comités loisirs, environnement, culture et embellissement d'Austin ont proposé les projets suivants : sentier de vélo pour les jeunes au parc municipal, construction de toit au-dessus des tables de pique-nique au parc, fête Plaisirs d'hiver, diverses animations communautaires; plantation d'arbres,

protection de la bande riveraine, corvée de nettoyage; Austin Livres-service, mémoire des aînés, samedi culturel, mardis du patrimoine, moulins d'Austin; aménagement paysager des terrains publics; Austin en fête. Comme vous le voyez, ce ne sont pas les idées qui manquent! Les réalisations seront ordonnancées en fonction des saisons et des disponibilités des bénévoles. Le projet sera piloté par le conseiller Robert Benoit, conjointement avec Madeleine Dingman (embellissement), Denise Richard (loisirs), Madeleine St-Pierre (culturel), Lily Trachy (environnement) et David Cormier (soutien technique municipal). Toute personne qui désire se joindre à l'équipe et contribuer à la fois à un projet communautaire pour Austin et à l'enrichissement des jeunes bénévoles que nous recevrons peut appeler au 819 843-2388 ou envoyer un message à info@municipalite.austin.qc.ca.

Internet haute vitesse (IHV)

Le comité IHV de la MRC, auquel la mairesse siège, a reçu en juin dernier le rapport de la firme d'experts sur le déploiement d'une technologie à micro-ondes pour l'ensemble de la MRC. Il était prévu que la solution proposée soit subventionnée à 50 % par le gouvernement. Or, la MRC n'est pas admissible à la subvention provinciale puisque Industries Canada a accordé une subvention à la firme Barrett Explore pour le déploiement de sa technologie satellitaire et WIMAX. Par conséquent, la solution présentée par la firme d'experts n'est plus rentable. Il faut aussi dire que les besoins varient grandement d'une municipalité à une autre et que certaines ont déjà trouver des solutions qui leur conviennent (extension du réseau câblé, clé Internet sans fil USB). La municipalité étudie actuellement, conjointement avec les maires du secteur ouest, une solution cellulaire-IHV de Bell Mobilité.

Barrett Explore tiendra une séance d'information à l'intention des résidents de tout le secteur ouest de la MRC à la salle communautaire d'Austin, le 29 janvier 2011, à 19 h. Ne manquez pas cette occasion de vous informer de la nouvelle offre de services!



S'adapter à l'hiver... la fin justifie les moyens

Quand l'automne arrive, nous, les humains, commençons à nous préparer pour l'hiver. Nous sortons les vêtements chauds, rentrons le bois, protégeons les plantes, fermons la piscine, posons les pneus d'hiver et installons le « tempo ». Les pêcheurs préparent leurs agrès et attendent avec impatience que le lac gèle. Les sportifs sortent leurs skis et leurs raquettes et espèrent avec ardeur qu'il y a aura de la neige en abondance.

Mais qu'en est-il des autres espèces?

Les animaux se préparent à l'hiver différemment selon qu'ils sont chionophobes, chioneuphores ou chionophiles. Ces termes, qui viennent du mot grec « chion » qui signifie « neige », désignent les trois groupes dans lesquels les scientifiques classent les animaux qui vivent en hiver. Chionophile signifie « espèce qui aime la neige », chioneuphore, « espèce qui tolère la neige » et chionophobe, « espèce qui craint la neige ».

Parmi les espèces chionophiles, on trouve le lièvre d'Amérique, la belette, la gélinotte et le lynx. Ces espèces sont bien adaptées à l'hiver, car elles ont des caractéristiques qui leur permettent d'affronter la neige et le froid. Le lièvre et la belette se couvrent d'une fourrure blanche qui les protège contre le froid et les prédateurs. Les pattes du lynx sont conçues pour faciliter ses déplacements dans la neige.

Les chioneuphores tolèrent l'hiver sans plus, car elles ne présentent pas de caractéristiques d'adaptation particulières à la saison froide. Ces espèces sont en mesure d'affronter quand même l'hiver en tirant profit de leur environnement enneigé du mieux qu'elles peuvent. Quand l'hiver est très rigoureux, bon nombre de ces animaux meurent. La musaraigne, le polatouche, le cerf de Virginie, l'ours noir, le raton laveur et le renard roux sont des exemples de chioneuphores. Les musaraignes creusent des tunnels sous la neige pour se garder au chaud et à l'abri des prédateurs. Les cerfs de Virginie se regroupent dans des ravages et tassent la neige sur les sentiers qu'ils empruntent pour faciliter leurs déplacements. Le polatouche n'hiberne pas, mais reste au nid les nuits de tempête et de grands froids. Il creuse parfois des tunnels dans la neige qui ressemblent à ceux des belettes. Le renard roux ne fait pas de nid, il se couche dans la neige, le dos rond et le nez et les pattes cachés sous sa queue.

Contrairement à la croyance populaire, les ratsons laveurs et les ours n'hibernent pas, ils hivernent. Bien que leur fréquence cardiaque ralentisse, leur température corporelle reste assez stable. L'hibernation est un état d'hypothermie régulée. Les ratsons peuvent sortir par temps doux et l'ours peut se réveiller s'il est dérangé. Ces deux espèces survivent à même les réserves de graisse accumulées sur leur dos pendant l'été. Les mammifères qui peuvent entrer en hibernation sont généralement des animaux de taille moyenne, comme certaines espèces de chauve-souris, les marmottes et les castors. Quand ils sont trop petits, leur niveau de métabolisme ne leur permet pas d'effectuer une hibernation qui dure tout au long de la période froide, et s'ils sont trop grands, ils ont de la difficulté à faire remonter leur température à la fin de l'hiver.

Chez les amphibiens, les tortues et la plupart des grenouilles hibernent au fond des étangs. Elles absorbent l'oxygène de l'eau à travers leur peau. Seule la grenouille des bois hiberne sur la terre ferme. Quand la température descend à 0 °C, des cristaux de glace se forment sous sa peau. L'eau contenue dans ses organes vitaux, comme le foie et le cœur, se retire et s'emmagasine dans l'abdomen. Le cœur et le cerveau cessent de fonctionner et elle ne respire plus. Près de 65 %, de l'eau de son corps gèle! La grenouille des bois ressemble alors à un cube de glace. L'eau gelée ne fait pas éclater ses organes, car les cellules de son corps sont protégées par un antigel naturel. Comment? À l'automne, elle mange beaucoup plus qu'à l'habitude et emmagasine de l'amidon dans son foie. Cet amidon se transformera en glucose dont la concentration en sucre est telle que l'intérieur de son corps ressemble à un sirop de barbotine! Le glucose abaisse le point de congélation des cellules. Même si les cristaux de glace se forment dans son corps, l'intérieur des cellules demeure liquide.

Pour les espèces chionophobes, il n'est pas question de passer l'hiver ici, elles partent pour le sud! Autrement, elles mourraient de froid. Parmi les espèces migratrices, on trouve les monarques, certaines chauves-souris, comme la chauve-souris rousse et la chauve-souris cendrée, les colibris et d'autres espèces à plumes.

Et vous, êtes-vous chionophile, chioneuphore ou chionophobe?

Pourquoi le mélèze perd-il ses épinettes l'hiver?

Les arbres ont développé différents moyens d'adaptation au froid. Les feuillus se délaissent de leurs feuilles, car bien que celles-ci soient très efficaces pour la photosynthèse, elles exigent énormément d'eau. Les feuillus perdent jusqu'à 99 % de leur eau par évaporation. Là où le sol gèle, la chute des feuilles constitue une protection, car l'eau évaporée ne pouvant être remplacée, l'arbre se dessècherait complètement.

Quant aux conifères, les aiguilles sont recouvertes d'une couche cireuse (cuticule) qui réduit énormément l'évaporation. Ils n'ont donc pas à s'en débarrasser à l'automne. Pourquoi le mélèze laricin fait-il exception? Les scientifiques ne connaissent pas la raison exacte de ce phénomène. Est-ce parce que la couche de cire qui recouvre leurs aiguilles ne serait pas assez résistante? Est-ce que cette stratégie d'adaptation est associée à la croissance assez rapide du mélèze? En fait, tous les conifères perdent leurs aiguilles suivant différents cycles. Mais comme ils ne les perdent pas toutes en même temps, on a l'impression qu'elles persistent toujours. Le pin blanc, par exemple, ne les conserve qu'un ou deux ans. Chez le mélèze, ce cycle est annuel, ce qui nous permet d'admirer chaque automne, sa magnifique coloration jaune vif!

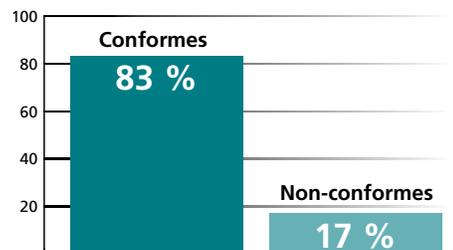


Caractérisation des bandes riveraines

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la protection des bandes riveraines et de l'article 65.2 du Règlement 08-352 sur le contrôle de la végétation sur la rive, nous avons visité toutes les propriétés riveraines durant la saison estivale. À chaque endroit, nous avons laissé des fanions créés spécialement pour la municipalité.

Du point de vue de l'environnement, l'objectif premier des fanions était de repérer où débute la bande protégée et de montrer clairement aux propriétaires riverains l'endroit à partir d'où ils ne peuvent faire aucune intervention.

Du point de vue des communications, l'objectif était de promouvoir le règlement adopté en 2008 et de faire connaître l'importance que la municipalité accorde à l'environnement et le soutien qu'elle apporte à ses citoyens dans leurs efforts.



Bandes riveraines

L'exercice a été très concluant : dans 83 % des cas, la bande riveraine est à l'état naturel ou en état de revégétalisation, preuve que les efforts de sensibilisation des trois dernières années, ici à Austin, ont porté leurs fruits. Pour les 17 % restants, les propriétaires ont été informés du règlement, des mesures à prendre et, malheureusement, des sanctions auxquelles ils s'exposent. Car après tout, la protection du plan d'eau où ils vivent dépend en grande partie de leur bonne volonté à se conformer aux règles.

En 2011, la municipalité poursuivra ses efforts en vue de protéger les lacs par différents autres moyens que la conservation de la bande riveraine. Le contrôle des sédiments en est un bon exemple. Ainsi, lors des travaux de construction et de terrassement, il est important de réduire les risques d'érosion par le rétablissement rapide du couvert végétal et de capter les sédiments à l'aide de fosses ou de barrières.

Les matières résiduelles, le défi des prochaines années

Selon Statistique Canada, entre 2004 et 2006, la quantité totale de déchets éliminés a augmenté dans la majorité des provinces. Cette hausse était de 5,5 % au Québec.

La bonne nouvelle, c'est que la quantité de déchets provenant du secteur résidentiel est en baisse depuis les dernières années. En 2000, chaque résident d'Austin envoyait 546,6 kg de déchets au site d'enfouissement tandis qu'en 2009, cette quantité était de 407,7 kg. La moins bonne toutefois, c'est qu'à Austin, nous enfouissons plus que la moyenne québécoise qui était de 272 kg par personne entre 2006 et 2009.

Les coûts liés à l'enfouissement augmentent sans cesse. En vertu du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* adopté en 2006, chaque municipalité doit payer une redevance par tonne métrique de matières résiduelles destinées à l'enfouissement ou à l'incinération.

Cette redevance, qui était de 10 \$ la tonne en 2006, a été indexée chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation. En juillet 2010, Québec a annoncé que des redevances supplémentaires de 9,50 \$ la tonne métrique seront exigées du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2015. La redevance à verser par la municipalité doublera donc cette année.

Les résidents d'Austin enfouissent annuellement 580 tonnes de déchets. Et cela nous coûte très cher : plus de 260 000 \$ pour ramasser, enfouir et recycler nos rebuts en 2009! Selon l'analyse du contenu de nos vidanges effectuée par le site d'enfouissement, 82 % du volume de nos poubelles pourrait éviter l'enfouissement.

Compte tenu de ces facteurs et pour réduire les coûts de gestion des matières résiduelles, il faut faire mieux. Mais par où commencer?

D'abord et avant tout, nous devons respecter la hiérarchie des 3RV-E, c'est-à-dire, privilégier les activités de traitement des matières résiduelles qui apportent un meilleur bénéfice environnemental et économique. D'après cette hiérarchie, l'élimination se situe au dernier rang et il faut prendre tous les moyens pour l'éviter. Réduire à la source, réutiliser, récupérer et valoriser, voilà la façon la plus efficace de diminuer les coûts liés à l'enfouissement.

Mais ce n'est pas tout! Dès 2013, il sera interdit d'enfouir le papier et le carton et d'ici 2020, le gouvernement compte bannir graduellement l'enfouissement de l'ensemble des matières organiques putrescibles. Celles-ci devront donc être compostées d'une manière ou d'une autre. En plus du bac bleu destiné à la récupération, les résidents devront défrayer les coûts d'achat d'un bac vert pour les déchets envoyés à l'enfouissement et d'un bac brun qui servira à ramasser les matières organiques dont l'enfouissement sera interdit.

Et pourtant à cet égard, vivre à la campagne offre aux résidents d'Austin un avantage considérable par rapport aux citadins. Cet avantage, c'est l'espace.

Posons-nous la question : est-il logique et souhaitable tant sur le plan des coûts que de l'environnement de payer pour faire transporter et composter nos déchets ailleurs, quand nous avons la place pour le faire chacun chez soi. Il faut commencer à agir dès aujourd'hui. Nous savons tous comment composter les matières organiques, le temps est maintenant venu de nous y mettre. La gestion des matières résiduelles, c'est l'affaire de chacun d'entre nous!

Pour obtenir plus de renseignements sur la politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles, veuillez consulter les sites ci-après :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/pol-enbref.pdf>

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/redevances/index.htm>

Installations septiques

En 2010, la municipalité a procédé à la vidange de 680 fosses septiques résidentielles. Les inspections réalisées au cours de cette opération nous permettent de relever les installations qui présentent des anomalies (tel un couvercle endommagé) ou qui ne sont pas fonctionnelles. Dans un tel cas, le propriétaire est avisé des corrections à apporter dans un délai qui varie selon la nature de la non-conformité. Cette année, des avis ont été donnés pour 3 % des installations.

En 2011, la municipalité compte accentuer les efforts de sensibilisation des citoyens en ce qui concerne leurs responsabilités environnementales et le fonctionnement adéquat de leur installation septique.

Récupération des sapins naturels

Le lundi 10 janvier, la municipalité fera la cueillette des sapins naturels laissés en bordure de la route.

Horaires des fêtes

Veillez noter que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil ont lieu le lundi (sauf exception), à 19 h, à l'hôtel de ville située au 21, chemin Millington aux dates suivantes : 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 6 septembre (mardi), 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre

Entretien des routes hivernales

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est interdit, pour la période allant du 1^{er} novembre au 1^{er} avril, de stationner quelque véhicule que ce soit dans les rues et voies publiques la nuit.

Rappelons aussi qu'aux fins de sécurité publique et pour éviter toute entrave à la libre circulation des camions d'incendie, il est également interdit de stationner sur le quai Bryant durant la saison hivernale, soit du 1^{er} novembre au 1^{er} avril.

Pour toute urgence concernant le réseau routier, communiquez avec M. David Cormier au 819-820-5928 ou avec Arthur Bryant ou Jean-Marc Couture, conseillers qui siègent au comité de voirie. Voyez leurs coordonnées au www.municipalite.austin.qc.ca.

La sécurité est aussi de mise sur les plans d'eau l'hiver

L'épaisseur de la glace sur les plans d'eau n'est pas uniforme, surtout au début de l'hiver, lorsque la glace est bien plus épaisse, et donc plus sûre, près de la rive que loin de la rive. Vers la fin de l'hiver, la glace fond en premier à certains endroits, notamment aux passages entre des îles, dans les zones de courant, sur les rivages, aux points de fentes de pression. Comme plusieurs facteurs influencent la solidité et l'épaisseur de la glace, il est important d'en vérifier la solidité avant de s'aventurer sur un plan d'eau.

Sécurité incendie

La prudence : le plus beau cadeau de Noël

Le service des incendies vous invite à respecter quelques précautions pendant le temps des Fêtes pour assurer votre sécurité et celle de votre famille :

- Veillez à ce que l'arbre de Noël soit toujours bien arrosé.
- Éteignez les lumières du sapin avant de quitter la maison ou d'aller au lit.
- Choisissez des décorations qui sont ininflammables, non combustibles et non conductrices.
- Utilisez les lumières d'intérieur et d'extérieur dans l'environnement auquel elles sont destinées.
- Installez des décorations à l'épreuve du feu.
- Évitez de surcharger les prises de courant.
- Assurez-vous du bon état des rallonges électriques.
- N'allumez pas de chandelles sur l'arbre ou à proximité de celui-ci.
- Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance.
- Utilisez des chandeliers solides et sécuritaires qui peuvent résister à la chaleur.
- Attendez que le réchaud à fondu soit refroidi avant de le remplir.
- Évitez de porter des vêtements amples lorsque vous cuisinez.
- Ne faites pas démarrer la hotte de la cuisinière si une marmite prend feu; l'incendie risque de s'étendre.
- Assurez-vous que les détecteurs de fumée fonctionnent.
- Ne brûlez pas de papier d'emballage dans le foyer. Comme les matériaux d'emballage sont hautement inflammables et brûlent à une température extrêmement élevée, il pourrait se produire un embrasement éclair.
- Ne vous servez pas de l'arbre de Noël comme bois de chauffage. Ne faites brûler que du bois bien séché.

Pompiers demandés

Le Service des incendies est toujours à la recherche de personnes intéressées à devenir pompier volontaire ou premier répondant rémunéré sur une base horaire. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec le directeur du Service des incendies, Paul Robitaille, au 819-847-1943 ou par courriel à p.robitaille@municipalite.austin.qc.ca.

Joyeuses Fêtes!



Photo: Mireille Dagenais

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819-843-2388 / Télécopieur : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>